

La fermeture de Barnérias révèle des manquements dans le choix d'Iloa?

Une vingtaine de personnes dans le public en ce jeudi 2 mai. M.Sabatier, élu au sport de la mairie de Thiers et élu de l'intercommunalité TDM, a apporté son éclairage tout au long de la soirée pour répondre aux problématiques. Seules les questions relevant de la compétence de la Municipalité ont trouvé réponses.

Une soirée riche en informations et qui a conforté notre démarche d'alerter les élus de la mairie de Thiers et de TDM sur la nécessité de prendre en considération le changement de contexte : la fermeture de la piscine Barnérias.

Alerté par les habitants et les élèves, le Conseil Citoyen Thiers Centre Ancien a recensé les pratiques dans la piscine Barnérias. Nous avons redécouvert les fréquentations importantes pour le service public que représente cette piscine municipale dont les pratiquants sont à 80 % extérieurs à Thiers (1) :

- Par an, 25 000 entrées (autant que le musée),
- par semaine : +de 2000 collégiens et lycéens de Thiers dont +1200 y viennent à pieds, + 550 adhérents des 7 clubs thiernois,
- par trimestre, plusieurs compétitions régionales parfois nationales.

Question au public : Comment s'organisent les clubs pour pallier à cette fermeture ?

- Pratiques de la natation dans d'autres piscines (Lempdes, Billom, Bellerive/allier, ...)
- Compétitions dans d'autres villes (Gannat, Issoire, St Georges les Ancizes)
- Activités des clubs mises en danger (démobilisation des bénévoles, éloignement des pratiques jusqu'à Montluçon, licenciements de personnel, coût de location de créneaux dans d'autres piscines non budgétés)
- S'attendent à une baisse du nombre d'adhérents donc de budget

Question au public : Comment s'organisent les établissements scolaires pour pallier à cette fermeture ?

- Interruption de l'apprentissage de la natation pour les primaires
- Fermeture de l'option natation à Thiers par l'académie de Clermont-Ferrand (interruption de la préparation à Sport-Etude et aux métiers de la natation)

Question au public : Comment s'organise les habitants de Thiers ?

- Plus de gare, plus d'air de jeux, suppression d'un distributeur de billet, plus de piscine : des habitants se sentent abandonnés. Si les conditions pour bien vivre ne sont plus réunies, le centre historique de Thiers va continuer à être déserté ! Si tous les services disparaissent du centre de Thiers, de nouveaux habitants n'auront pas envie de s'installer ! La valeur immobilière des logements va continuer à baisser !"Si le centre-ville de Thiers meurt, dans 10 ans, c'est la ville qui mourra !" a expliqué Patrick Mauger (Architecte Conseil de l'Etat) durant les rencontres de Thiers organisées par Thiers Nouveaux Mondes.
- Ils se tournent vers les piscines de Billom, Lempdes et aux beaux jours vers les piscines de pleine air (Pont Astier, Courpière, St Rémy,..) ou plan d'eau (Iloa, St Rémy, Lac d'Aubusson,...)
- Baisse des flux de passage dans Thiers. Il y aura un impact économique et touristique. Les commerçants sont déjà en grande difficulté.

Question du public : La fermeture durera certainement plus de 2 ans ?

L'assemblée reste perplexe sur une livraison en septembre 2021 de la nouvelle piscine intercommunale. Les exemples de la médiathèque ou de la piscine de Billom tendent à le démontrer.

Question du public : Du fait de cette fermeture, une réhabilitation est envisageable, puisque la structure sera conservée ?

La municipalité actuelle souhaite en priorité réhabiliter la structure pour un montant entre 400 000 et 1.500 000 € (sans compter le bassin) pour un autre usage, inconnu à ce jour (3). Selon les choix, la durée des travaux variera bien évidemment. Dans ce cas, pourquoi s'interdire de chiffrer la restauration du bassin ou d'envisager la réhabilitation de la piscine ?

Question du public : Avec la fermeture, la municipalité n'économisera pas 400 000 euros de frais de fonctionnement ?

La fermeture de la piscine ne permettra pas à la municipalité d'économiser 400 000 euros de frais de fonctionnement puisqu'il y faudra reclasser les salariés et réaliser un entretien minimum du bâtiment.

Question du public : Pourquoi avoir attendu 4 ans avant d'envisager la réhabilitation ou la construction d'une autre piscine ?

Les habitants et responsables de club présents lors de cette réunion étaient étonnés vu l'état de délabrement de la piscine Barnérias connu de tous bien avant 2014, des conséquences préjudiciables d'une fermeture pour les usagers (grand public, scolaires, clubs) : la mise au chômage de 3 salariés de clubs ainsi que la situation des 12 fonctionnaires n'ont donc pas été évaluées et encore moins anticipées.

Question du public : Pourquoi faire croire que c'est TDM qui décide alors que c'est la Municipalité qui propose ?

L'arbitrage des élus de TDM se fait après propositions de la Ville de Thiers comme pour toutes les communes de l'interco. La ville de Thiers a 16 élus sur 56 au sein de TDM pour défendre l'intérêt des habitants.

Question du public : Pourquoi le CAUE n'a pas été sollicité pour ce projet piscine ?

Les communes de la Monnerie le Montel, de Courpière travaillent avec le CAUE (4) afin d'élaborer des projets globaux pensés dans le territoire. Il est dommage que Thiers se prive de cette expertise.

Question du public : une piscine est un équipement sensible et couteux en fonctionnement si il est mal conçu ?

La preuve, la piscine Barnérias pose problème depuis plus de 20 ans. La municipalité a déjà injecté 250 000 euros de travaux depuis le début du mandat. 32 m³ d'eau sont perdus par jour (volume normal d'après M. Barthélémy), d'où l'importance de prendre un bon maître d'œuvre. Pour exemple : des piscines construites à la même époque sont toujours en état de fonctionnement voire ont été réhabilitées avec succès pour des coûts raisonnables.

Question du public : La décision des élus de TDM a été prise simplement sur une étude de site (2) et non de faisabilité ?

L'assemblée s'étonne qu'il n'y ait pas pour chaque site : le chiffrage de fréquentation, le coût global de construction comme, par exemple, dans l'étude de faisabilité du Doubs. Si tous les coûts n'ont pas été appréhendés, nos impôts augmenteront certainement.

Question du public : Le coût de construction la piscine à Iloa est très élevé et n'inclut pas les coûts induits ?

12,5 millions alors que celle de Billom a coûté 6 millions et par exemple, une piscine récemment inaugurée sur Montpellier-Métropole a coûté 9,5 millions. Le choix de construire dans le lit majeur de la Dore engendre-t-il ces surcoûts ? L'assemblée ne comprend pas pourquoi le coût global de la nouvelle piscine supra-communautaire et les coûts de fonctionnement n'ont pas été chiffrés dans l'étude de site (2).

Question du public : Quels seront les coûts induits par la construction à Iloa ?

C'est à dire : le coût de réhabilitation du réseau d'assainissement pour la mairie de Thiers; les surcoûts lié à l'implantation dans le lit majeur de la Dore; les coûts de transport pour les particuliers, les communes de Thiers et de la montagne Thiernoise, le SIVUTUT, le Département, la Région et l'Éducation Nationale; l'impact pour les élèves de Thiers (la baisse du temps de pratique, la suppression par l'Académie d'options natation, l'impossibilité de s'ouvrir aux métiers ou de sport de haut niveau liés à la natation); ainsi que les coûts de fonctionnement.

De plus, ce site favorisera l'étalement urbain qui aura une conséquence exponentielle sur le budget de la ville de Thiers et des collectivités territoriales.

Question du public : Quel est le projet global de la base de plein air et de loisir Iloa ?

Certains sont étonnés d'une orientation autre que vers des activités de pleine nature dans un environnement préservé près d'une zone Natura 2000 (gérée par le conservatoire des espaces naturels) et de migration (gérée par la ligue protectrice des oiseaux -LPO). Les besoins des populations évoluent plutôt vers des tendances de recherche de nature, de calme et de retour aux sources. Pourquoi le projet de territoire ne s'oriente pas dans ce sens ? A cette question, seule TDM peut répondre.

Question du public : La circulation et le stationnement un élément déterminant ?

Certains participants s'étonnent que l'utilisation de l'autoroute pour les habitants de la montagne Thiernoise soit préconisée pour rejoindre Iloa. Déplacer un équipement public à 8,6 km d'une mairie et obliger les utilisateurs à prendre leur voiture est une vision à contre-courant des démarches environnementales de réduction de l'usage de la voiture.

Autour de Barnérias, un plan de circulation (5) et l'adaptation des infrastructures routières entre la gare, les Etablissements Scolaires et la piscine est envisageable avec un projet global (2).

Question du public : L'emplacement de la piscine Barnérias, s'intègre dans un projet de territoire ?

Dans la perspective de la réouverture de la ligne SNCF Thiers/Boën lors du prochain plan Etat/Région, l'emplacement de la piscine Barnérias prend une autre dimension.

Un projet global intégrant le campus scolaire des Hauts de Thiers, le maillage ferroviaire entre Lezoux/la Monnerie, la démarche TEPOS et PCAET de l'interco TDM et la redynamisation du quartier de la gare comme le préconise le livre blanc de la CCI délégation Thiers/Ambert, pourrait voir le jour.

(1) Suivant l'étude de flux de la piscine Barnerias, 80% des usagers sont extérieurs à la commune de Thiers

(2) Etude de site réalisé par la Société d'équipement de l'Auvergne (SEAU)

(3) Conseil municipal du 8 avril 2019 - précision apportée par le Maire de Thiers- M. Claude Nowotny

(4) CAUE = Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

(5) Plan réalisé par Gérard Devallée Architecte-Urbaniste